Directeur(trice): Calixto Aguero Bautista
CPPC - Langues modernes
819 376-5011, poste 3485

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier ès arts (B.A.)

Crédits: 120

Présentation

En bref

Ce programme vise à former des professionnels de l'intervention pédagogique aptes à enseigner l'anglais langue seconde ou l'anglais et l'espagnol, langues secondes, ou encore l'anglais et le français langues secondes aux ordres d'enseignement primaire et secondaire.

Concentrations, profils, cheminements
Ce programme offre le choix des trois concentrations et du profil suivants :

01 Enseignement de l'anglais et de l'espagnol
02 Enseignement de l'anglais
03 Enseignement de l'anglais, profil international
04 Enseignement de l'anglais et du français, langues secondes

Dans sa demande d'admission, le candidat doit préciser la concentration ou le profil de son choix.

Avenir : Carrière et débouchés
Depuis des années, les diplômés du baccalauréat en enseignement des langues secondes obtiennent des emplois dans nombre d'autres domaines qui requièrent une excellente connaissance de l'anglais et dans lesquels l'art de s'exprimer et de communiquer correctement dans cette langue s'avère essentiel. Par ailleurs, l'enseignement de l'espagnol et du français langue seconde représentent des secteurs en plein essor dans le milieu scolaire québécois. Les enseignants formés en enseignement des langues secondes ont la possibilité de travailler dans différents milieux : dans les écoles québécoises, dans les centres de francisation du MEES, dans les centres de francisation relevant du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), dans les écoles privées, et même au sein des entreprises provinciale, nationales et internationales.

Selon l'information publiée par le ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES) dans le Répertoire des programmes approuvés de formation des maîtres, le candidat qui réussit ce programme est susceptible d'obtenir, moyennant une recommandation favorable des autorités compétentes, et la réussite du Test de certification en français pour l'enseignement, un brevet d'enseignement.

NOTE : Pour enseigner au Québec, il est obligatoire d'avoir obtenu le brevet d'enseignement, et ce dernier ne peut être délivré qu'à une personne qui a le statut de citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté (L.R.C. 1985, c. C-29) ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27). (Réf. Publication du Québec, Règlement sur les autorisations d'enseigner, 1 janvier 2016). Les candidats peuvent attester de leur statut de résidence au Québec en remplissant le formulaire « Attestation de résidence au Québec » (réf : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, numéro 14-1440-22) disponible au Bureau du Registraire.

Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l''Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans

l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser, superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
- S'engager dans une démarche de développement professionnel.
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée particulièrement au moment des cours de formation pratique et des stages.

Atouts UQTR

Particularités
Le programme met l'accent sur la langue anglaise écrite et parlée. Tout candidat doit donc, lors du test d'admission, démontrer une compétence déjà avancée à l'écrit et à l'oral.

Les cours d'espagnol favorisent la maîtrise avancée de la langue à travers des activités orales et écrites. Ces habiletés langagières sont renforcées grâce à un séjour obligatoire, à l'hiver de la 3e année, dans une université de langue espagnole.

Tous les étudiants de la concentration 01 doivent suivre les 4 cours obligatoires prévus à la session d'hiver de la 3e année ou l'équivalent de ces cours dans une université partenaire de langue espagnole.

Les étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

Stages
Pour réaliser la session d'études à l'étranger, les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse d'Internationalisation du curriculum offerte par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les étudiants doivent faire une demande d'admission auprès de l'université d'accueil. Les crédits obtenus sont versés à leur dossier.

Le programme comporte quatre stages en enseignement des langues secondes en milieu scolaire.

En plus des quatre stages en enseignement des langues secondes, la concentration 04 comprend un autre stage qui devra être réalisé en français, langue seconde.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 45 places.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder une expérience et des connaissances appropriées en anglais oral et écrit. Toute forme d'expérience peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les capacités du candidat à suivre des études universitaires en enseignement des langues secondes.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience sous forme d'un curriculum vitae.

Tous les candidats doivent se soumettre à un test d'admission qui évaluera leur connaissance de l'anglais écrit et oral.

Le responsable du programme pourrait recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Les cours du profil espagnol commencent par le niveau débutant I. Les candidats possédant une maîtrise de la langue supérieure pourront, avec preuve à l'appui, et suivant la passation du test de classement, se voir reconnaître certains cours et être redirigés vers le cours de langue correspondant à leur niveau.

Études hors Québec
Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Candidats collégiens :

- Dossier scolaire (40%)
- Test d'admission en anglais (60 %)

Candidats adultes :

- Qualité du dossier (40 %)
- Test d'admission en anglais (60%)

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir des modalités de sélection mentionnées précédemment, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats sélectionnés peuvent être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier leur niveau de connaissances générale. Selon la recommandation du Comité, certains candidats pourraient se voir imposer la réussite d'un ou deux cours d'appoint

La répartition des places entre les candidats collégiens et les candidats adultes est laissée à l'appréciation du Comité de

sélection qui tient compte du nombre et de la qualité des candidatures dans chacune des catégories.

Structure du programme et liste des cours

Enseignement de l'anglais et de l'espagnol

(Cheminement: 1)
À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (90 crédits)

ANG1072	Phonetics
ANG1073	Activité de synthèse I (1 crédit) (ANG1030)
ANG1074	Activité de synthèse II (2 crédits) (ANG1073)
ANG1076	Advanced English : Practice & Process (ANG1030)
ANG1077	Advanced English Grammar
ANG1078	Writing for Language Practitioners (ANG1077)
DLA1017	TESL - Program and Practice at the Elementary School Level
DLA1019	TESL - Program and Practice at the Secondary School Level (DLA1017)
DLA1020	Language Acquisition
DLA1033	Stage IV : internat en enseignement des langues secondes (10 crédits) (DLA1029 ou DLA1037; DME1011)
DLA1035	Stage I: sensibilisation primaire (2 crédits) (DLA1017)
DLA1036	Stage II: sensibilisation secondaire (2 crédits) (DLA1019; DLA1035)
DLA1037	Stage III : intervention primaire ou secondaire (5 crédits) (DLA1017; DLA1019; DLA1035; DLA1036)
DLA1112	Didactique de l'écoute et de l'oral (2 crédits)
DLA1113	Didactique de la lecture et de l'écriture (2 crédits)
DME1010	Principles of Language Testing and Evaluation (DLA1017; DLA1019)
DME1011	Language Testing and Evaluation in Practice (DME1010)
EEI1067	Gestion de classe et des comportements difficiles
LIA1032	Young People's Literature and Theatre
LNG1096	Introduction to General Linguistics
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1037	Variations on Normal Classroom Teaching (DLA1017; DLA1019)
PDG1040	Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)
PDG1072	Advanced Oral Communication for Second Language Teachers (2 crédits)
PDG1073	Classroom Management and Motivation in the Second Language Classroom
PED1022	Collaboration école, familles et communautés
PLR1056	History of the English Language
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PSD1046	Développement social, émotionnel et sexuel de l’enfant
TLE1041	Nouvelles technologies et enseignement des langues (A)

Cours optionnels (27 crédits)

Les cours de la concentration en enseignement de l'espagnol (vingt-sept crédits) :

ESP1012	Espagnol écrit et parlé I
ESP1013	Espagnol écrit et parlé II (ESP1012)
ESP1017	Espagnol intermédiaire I (ESP1013)
ESP1018	Espagnol intermédiaire II (ESP1017)
ESP1019	Espagnol avancé (ESP1018)
ESP1021	Civilisation hispanique (ESP1019)
ESP1022	Panorama de la littérature hispanique contemporaine (ESP1019)
ESP1027	Rédaction professionnelle en espagnol (ESP1017)
TRA1101	Grammaire et stylistique différentielles français-espagnol (ESP1018)

Cours complémentaires (3 crédits)
Trois crédits de cours en dehors de la liste des cours obligatoires et optionnels du programme, sur approbation du responsable de programme. Certains cours sont offerts en ligne. Consulter la liste.

Enseignement de l'anglais

(Cheminement: 2)
À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (90 crédits)

ANG1072	Phonetics
ANG1073	Activité de synthèse I (1 crédit) (ANG1030)
ANG1074	Activité de synthèse II (2 crédits) (ANG1073)
ANG1076	Advanced English : Practice & Process (ANG1030)
ANG1077	Advanced English Grammar
ANG1078	Writing for Language Practitioners (ANG1077)
DLA1017	TESL - Program and Practice at the Elementary School Level
DLA1019	TESL - Program and Practice at the Secondary School Level (DLA1017)
DLA1020	Language Acquisition
DLA1033	Stage IV : internat en enseignement des langues secondes (10 crédits) (DLA1029 ou DLA1037; DME1011)
DLA1035	Stage I: sensibilisation primaire (2 crédits) (DLA1017)
DLA1036	Stage II: sensibilisation secondaire (2 crédits) (DLA1019; DLA1035)
DLA1037	Stage III : intervention primaire ou secondaire (5 crédits) (DLA1017; DLA1019; DLA1035; DLA1036)
DLA1112	Didactique de l'écoute et de l'oral (2 crédits)
DLA1113	Didactique de la lecture et de l'écriture (2 crédits)
DME1010	Principles of Language Testing and Evaluation (DLA1017; DLA1019)
DME1011	Language Testing and Evaluation in Practice (DME1010)
EEI1067	Gestion de classe et des comportements difficiles
LIA1032	Young People's Literature and Theatre
LNG1096	Introduction to General Linguistics
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1037	Variations on Normal Classroom Teaching (DLA1017; DLA1019)
PDG1040	Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)
PDG1072	Advanced Oral Communication for Second Language Teachers (2 crédits)
PDG1073	Classroom Management and Motivation in the Second Language Classroom
PED1022	Collaboration école, familles et communautés
PLR1056	History of the English Language
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PSD1046	Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant
TLE1041	Nouvelles technologies et enseignement des langues (A)

Cours optionnels (24 crédits)

Les cours de la concentration en anglais (vingt-quatre crédits) :

ANG1029	Oral Communication
ANG1031	Canadian and American Cultures
ANG1042	Language and Style (ANG1030)
ANG1043	Cinema and English Culture
ANG1066	Popular Culture
LEU1001	20th Century American Literature
LIA1029	Survey of English Literature
LNG1100	Grammaire et stylistique différentielles (ANG1077)

Cours complémentaires (6 crédits)
Six crédits de cours en dehors de la liste des cours obligatoires et optionnels du programme, sur approbation du responsable du programme. Certains cours sont offerts en ligne. Consulter la liste.

Enseignement de l'anglais, profil international

(Cheminement: 3)
À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (90 crédits)

ANG1072	Phonetics
ANG1073	Activité de synthèse I (1 crédit) (ANG1030)
ANG1074	Activité de synthèse II (2 crédits) (ANG1073)
ANG1076	Advanced English : Practice & Process (ANG1030)
ANG1077	Advanced English Grammar
ANG1078	Writing for Language Practitioners (ANG1077)
DLA1017	TESL - Program and Practice at the Elementary School Level
DLA1019	TESL - Program and Practice at the Secondary School Level (DLA1017)
DLA1020	Language Acquisition
DLA1033	Stage IV : internat en enseignement des langues secondes (10 crédits) (DLA1029 ou DLA1037; DME1011)
DLA1035	Stage I: sensibilisation primaire (2 crédits) (DLA1017)
DLA1036	Stage II: sensibilisation secondaire (2 crédits) (DLA1019; DLA1035)
DLA1037	Stage III : intervention primaire ou secondaire (5 crédits) (DLA1017; DLA1019; DLA1035; DLA1036)
DLA1112	Didactique de l'écoute et de l'oral (2 crédits)
DLA1113	Didactique de la lecture et de l'écriture (2 crédits)
DME1010	Principles of Language Testing and Evaluation (DLA1017; DLA1019)
DME1011	Language Testing and Evaluation in Practice (DME1010)
EEI1067	Gestion de classe et des comportements difficiles
LIA1032	Young People's Literature and Theatre
LNG1096	Introduction to General Linguistics
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1037	Variations on Normal Classroom Teaching (DLA1017; DLA1019)
PDG1040	Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)
PDG1072	Advanced Oral Communication for Second Language Teachers (2 crédits)
PDG1073	Classroom Management and Motivation in the Second Language Classroom
PED1022	Collaboration école, familles et communautés
PLR1056	History of the English Language
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PSD1046	Développement social, émotionnel et sexuel de l’enfant
TLE1041	Nouvelles technologies et enseignement des langues (A)

Cours optionnels (24 crédits)

Les cours du volet culture anglaise (12 crédits) :

ANG1031	Canadian and American Cultures
ANG1042	Language and Style (ANG1030)
ANG1043	Cinema and English Culture
LEU1001	20th Century American Literature

Les cours du volet langue espagnole (6 crédits) :

ESP1012	Espagnol écrit et parlé I
ESP1013	Espagnol écrit et parlé II (ESP1012)

Cours optionnels dans le cheminement (6 crédits).

Choisir parmi les cours suivants ou six crédits de cours de langue étrangère en dehors de la liste des cours obligatoires et optionnels du programme, sur approbation du responsable du programme :

ALL1004	Allemand écrit et parlé I
ALL1005	Allemand écrit et parlé II
ALL1010	Allemand écrit et parlé III (ALL1005)
ANG1029	Oral Communication
ESP1017	Espagnol intermédiaire I (ESP1013)
ESP1018	Espagnol intermédiaire II (ESP1017)
LNG1100	Grammaire et stylistique différentielles (ANG1077)

Cours complémentaires (6 crédits)

PIC1001 Projet d'intervention dans la communauté (6 crédits) OU six crédits de cours en dehors de la liste des cours obligatoires et optionnels du programme, sur approbation du responsable du programme.

Ens. de l'anglais et du français, langues secondes

(Cheminement: 4)
À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (90 crédits)

ANG1072	Phonetics
ANG1073	Activité de synthèse I (1 crédit) (ANG1030)
ANG1074	Activité de synthèse II (2 crédits) (ANG1073)
ANG1076	Advanced English : Practice & Process (ANG1030)
ANG1077	Advanced English Grammar
ANG1078	Writing for Language Practitioners (ANG1077)
DLA1017	TESL - Program and Practice at the Elementary School Level
DLA1019	TESL - Program and Practice at the Secondary School Level (DLA1017)
DLA1020	Language Acquisition
DLA1033	Stage IV : internat en enseignement des langues secondes (10 crédits) (DLA1029 ou DLA1037; DME1011)
DLA1035	Stage I: sensibilisation primaire (2 crédits) (DLA1017)
DLA1036	Stage II: sensibilisation secondaire (2 crédits) (DLA1019; DLA1035)
DLA1037	Stage III : intervention primaire ou secondaire (5 crédits) (DLA1017; DLA1019; DLA1035; DLA1036)
DLA1112	Didactique de l'écoute et de l'oral (2 crédits)
DLA1113	Didactique de la lecture et de l'écriture (2 crédits)
DME1010	Principles of Language Testing and Evaluation (DLA1017; DLA1019)
DME1011	Language Testing and Evaluation in Practice (DME1010)
EEI1067	Gestion de classe et des comportements difficiles
LIA1032	Young People's Literature and Theatre
LNG1096	Introduction to General Linguistics
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1037	Variations on Normal Classroom Teaching (DLA1017; DLA1019)
PDG1040	Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)
PDG1072	Advanced Oral Communication for Second Language Teachers (2 crédits)
PDG1073	Classroom Management and Motivation in the Second Language Classroom
PED1022	Collaboration école, familles et communautés
PLR1056	History of the English Language
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PSD1046	Développement social, émotionnel et sexuel de l’enfant
TLE1041	Nouvelles technologies et enseignement des langues (A)

Cours optionnels (27 à 30 crédits)

L'étudiant doit suivre les six cours suivants (dix-huit crédits) :

DLA1115	Initiation à l'enseignement du français, langue seconde
LNG1075	Phonétique et phonologie
LNG1087	Analyse grammaticale de la phrase simple
LNG1097	Sémantique et pragmatique
LNG1100	Grammaire et stylistique différentielles (ANG1077)
PLR1042	Expression orale et communication

L'étudiant doit suivre les deux cours suivants (six crédits) :

ANG1031	Canadian and American Cultures
ANG1042	Language and Style (ANG1030)

L'étudiant choisit de trois à six crédits parmi les cours suivants :

ECR1013	Atelier de création
ECR1016	Techniques de rédaction
HST1095	Histoire de la culture québécoise, XXe-XXIe siècles
LFR1077	Les romans classiques de la littérature pour la jeunesse
LFR1078	Les romans contemporains pour la jeunesse
LNG1069	Langue et société au Québec (LNG1101)

LNG1071 Histoire de la langue française (LNG1101)
LNG1088 Analyse grammaticale de la phrase complexe (LNG1087)
LQF1049 La chanson québécoise
LQF1050 Lectures dirigées: corpus québécois
LQF1051 La littérature québécoise pour la jeunesse
PLR1044 La notion de discours
PLR1049 Littératures actuelles de la francophonie

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)
L'étudiant choisit de zéro à trois crédits parmi les cours suivants.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers
Pour s'inscrire à un stage l'étudiant doit avoir réussi les stages précédents ainsi que les cours préalables s'il y a lieu.

En aucun cas, les cours DLA1037 Stage III : intervention primaire ou secondaire et DLA1033 Stage IV : Internat en enseignement des langues secondes ne pourront être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire. Ces cours doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, l'étudiant qui ne répond pas aux critères d'inscription du stage III dès l'automne de la troisième année (moyenne minimale, nombre de crédits, cours préalables et réussite du test de français en vigueur) se verra contraint de prolonger sa scolarité d'une année.

Pour s'inscrire au cours DLA1037 Stage III : intervention primaire ou secondaire, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,2 sur 4,3.

Pour s'inscrire au cours DLA1033 Stage IV : Internat en enseignement des langues secondes, l'étudiant doit avoir réussi au moins 99 crédits de son programme et avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,4/4,3.

De plus, aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que tes cours DLA1037 Stage III : intervention primaire ou secondaire et DLA1033 Stage IV : internat en enseignement des langues secondes, à l'exception des cours prévus à la cinquième session (stage III) et à la huitième session (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme.

L'étudiant qui échoue le cours DLA1033 Stage IV : internat ne peut le reprendre qu'une seule fois, et ce sur recommandation d'un comité d'évaluation composé du directeur du comité de programme, de la personne ayant supervisé l'étudiant en situation d'échec, de l'enseignant associé et d'un autre professeur ou chargé de cours ayant évalué l'étudiant dans un des cours de formation pratique ou de didactique.

Seuls les stages I et II peuvent faire l'objet d'une équivalence selon l'expérience. Les stages III et IV ne peuvent être reconnus sur la base de l'expérience.

Les cours ANG1073 Activité de synthèse I ANG1074 Activité de synthèse II s'inscrivent dans une perspective d'évaluation de l'évolution des compétences relatives à la maîtrise de l'anglais. Ces activités ont été instaurées dans le but d'assurer, avant l'entrée sur le marché du travail, la qualité de la langue anglaise des étudiants.

Dans le cadre des cours ANG1073 Activité de synthèse I et ANG1074 Activité de synthèse II, l'étudiant est évalué par un comité de professeurs.

Seuls les étudiants ayant réussi les tests d'admission en anglais et en français avec un résultat de 85% ou plus pour chacune des deux langues pourront être admis dans la concentration enseignement de l'anglais et du français langues secondes.

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du

ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- A la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.
- A la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du français, et cela, dans les plus brefs délais.
- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.
- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CÉFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlements pédagogiques particuliers à partir du trimestre d'automne 2008

Les amendements au présent règlement pédagogique particulier sont rétroactifs : tout étudiant admis à partir du trimestre automne 2008 peut s'en prévaloir.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement, admis à partir de l'automne 2008, doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.
- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, tout étudiant doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits s'il chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.
- Le seuil de réussite pour chacun des deux volets du test (code linguistique et rédaction) est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %; pour l'enseignement du français langue seconde, le seuil de réussite est de 70 % pour chacun des deux volets.
- Le TECFÉE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.
- Aucune passation du TECFÉE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de premier cycle, admis à partir de l'automne 2008, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.
- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admis à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.
- En cas d'échec au TECFÉE, l'étudiant doit obtenir le consentement du directeur de programme concerné pour se réinscrire à une passation subséquente.
- L'étudiant éprouvant des difficultés à réussir le TECFÉE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants.
- L'étudiant inscrit à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par son directeur de programme.

Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacun des deux volets du TECFÉE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part du directeur de programme, qui pourrait exiger que l'étudiant suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, le directeur de programme pourrait exiger que l'étudiant ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.